

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT MARS LA REORTHE, légalement convoqué le 07/11/2023 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**Conseillers présents** : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Éric RETAILLEAU, Sylvie BOUDAUD, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Geoffrey PUAUD, Henri RETAILLEAU, Cyril RAUTURIER, Virginie TALON.

**Conseillères absentes excusées** : Charlotte DE VILLIERS, Laurence MICHOT.

**Secrétaire de séance** : Claude GELOT

-----

23-46-01\_SALLES COMMUNALES – TARIFS 2024 : approuvé

23-47-02 CONCESSIONS CIMETIERE 2024 : approuvé

23-48-03 DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET PRINCIPAL : approuvé

23-49-04 ADMISSION EN NON VALEUR D'UN TITRE DE RECETTE DE L'ANNEE 2018 : approuvé

23-50-05 PRESENTATION DU ANNUEL SUR LE PRIX DE LA QUALITE DU SERVICE (RPQS)  
ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022 : approuvé

23-51-06 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC  
(RPQS) DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2022 : approuvé

23-52-07 PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU PAYS DES HERBIERS 2022 : approuvé

23-53-08 DESIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX : approuvé

23-54-09 CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS DES  
COMMUNAUTES DE VENDEE : approuvé

Le Maire  
Patrice BERTRAND

